



COLLEGE DEPARTEMENTAL DE VERVINS : UN INTERNAT D'EXCELLENCE

Dans le cadre du **Plan de relance**, l'Etat a lancé un premier appel à projets pour **la création et la modernisation des internats d'excellence**. Objectif à l'horizon 2022 : avoir au minimum **un internat d'excellence par département**, garantissant une qualité d'accueil et d'offre éducative.

La liste des 54 projets de création ou de réhabilitation de places en internats d'excellence a été dévoilée (19 collèges et 35 lycées). **Pour l'Aisne, le collège Condorcet de Vervins a été retenu.**

67 PLACES A VERVINS : 1,3 M€ INVESTIS

Le Département de l'Aisne, afin d'assurer le bien-être des collégiens et de répondre aux ambitions du Label Internat d'excellence, **lance la réhabilitation et la modernisation de l'internat du collège Condorcet de Vervins**. Cet établissement, construit en 1992, est classé en **Réseau d'Education Prioritaire**. Il accueille 431 élèves dont **44 internes en provenance de tout le département**. La restructuration des locaux d'une **capacité d'accueil de 67 internes**, représente un investissement de **1,3 M€**. **Cofinancé à hauteur de 654 000 € par l'Etat au titre du plan de relance et 646 000 € par le Département.**

Il s'agit de **moderniser et d'adapter les locaux existants** aux exigences pédagogiques et de confort, **créer des salles d'activités** permettant des ateliers thématiques, de **réaménager les espaces de détente communs** (les foyers). **Les chambres** accueilleront 2 à 3 élèves et seront meublées pour que chacun dispose d'une **intimité**, d'un plan de travail lumineux et de rangements. Des **bornes WIFI** seront installées. Les **pièces d'eau et les sanitaires** seront rénovés, en accès direct depuis les chambres et ne seront plus collectifs.

Pour une meilleure **maîtrise de l'énergie**, des **panneaux photovoltaïques** compléteront les installations. Les **éclairages LED** seront privilégiés, avec détecteurs de présence dans les circulations. Le **chauffage** sera organisé « en réseaux » afin d'ajuster les consommations aux besoins réels.

En matière d'**accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite**, 2 sanitaires PMR seront aménagés au rez-de-chaussée. Au 1^{er} niveau, **2 chambres PMR seront créées** : l'une dans l'internat réservé aux garçons, l'autre côté filles.

Enfin, **2 coins cuisine/espaces repas** seront aménagés aux 1^{er} et 2^e niveaux. Leur usage n'est pas destiné aux collégiens mais aux structures pouvant utiliser les locaux hors temps scolaires (accueils de loisirs).

La réhabilitation devrait être finalisée pour la rentrée de septembre 2022.

CULTURE, SPORTS ET SOUTIEN SCOLAIRE

Le **projet éducatif et pédagogique** de l'internat s'articule autour de **3 axes** :

- Accompagner la **réussite scolaire** (aide aux devoirs, visites d'entreprises...)
- Favoriser la **réussite** et le **bien-être** des internes (activités sportives et sorties, accès aux salles de détente...)
- Favoriser **l'ouverture artistique et culturelle** (ateliers artistiques, sorties au cinéma...)

La modernisation des locaux permettra de créer **une salle dédiée au nouvel atelier cinéma** : écriture de scénarii, tournage, création de décors, ciné-club etc. L'occasion d'initier une **dynamique de groupe**, de faire de nouvelles découvertes et de travailler diverses disciplines.

LES INTERNATS D'EXCELLENCE

Ces internats accueillent des élèves motivés, ne disposant pas chez eux d'un **environnement de travail favorable**. Les élèves recrutés bénéficient d'un **encadrement renforcé**, d'une dynamique collective, pour **vivre leur scolarité autrement**.

Tout savoir : <https://www.education.gouv.fr/vivre-sa-scolarite-dans-un-internat-d-excellence-322693>